

Établissement / École

Nom :	Université de Limoges École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI
Sigle :	ENSIL-ENSCI
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Limoges
Site(s) de l'école :	Limoges, Égletons, Brive

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2017/01-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Céramique industrielle** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Génie de l'eau et environnement** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Électronique et télécommunications** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Matériaux** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Mécatronique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Catégorie NF (Nouvelle formation, première accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Génie civil** sur les sites de Limoges et Égletons en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Photonique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'étudiant

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Systèmes d'information** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Réseaux et systèmes embarqués** sur les sites de Limoges et Brive en formation initiale sous statut d'apprenti.

Catégorie NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante) :

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Électronique et télécommunications** sur les sites de Limoges et Brive en formation initiale sous statut d'apprenti

Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, **spécialité Mécatronique** sur le site de Limoges en formation initiale sous statut d'apprenti

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI ;
- Vu le rapport établi par Bernard PINEAUX (membre de la CTI et rapporteur principal), Patrick BOUVIER (membre de la CTI et co-rapporteur), Pierre LABLE (expert auprès de la CTI), Delphine PAOLUCCI (experte auprès de la CTI), Tarek RAISSI (expert auprès de la CTI), Pierre ROLIN (expert auprès de la CTI), Veronica CALDERON (experte internationale auprès de la CTI), Myriam DADA (experte élève-ingénierie auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 avril 2021 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Céramique industrielle sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie de l'eau et environnement sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Électronique et télécommunications sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Matériaux sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Mécatronique sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale

Première accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie civil sur les sites de Limoges et Égletons	Formation initiale sous statut d'étudiant	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Photonique sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Électronique et télécommunications sur les sites de Limoges et Brive	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Mécatronique sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Systèmes d'information sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	À définir dans le cadre du plan de déploiement	À définir dans le cadre du plan de déploiement	En attente du plan de déploiement
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Réseaux et systèmes embarqués sur les sites de Limoges et Brive	Formation initiale sous statut d'apprenti	<i>Comme suggéré par l'équipe d'audit et validé par l'école, cette spécialité fusionne avec la spécialité « Électronique et télécommunications » (en formation initiale sous statut d'apprenti) en proposant un système d'options</i> En attente du plan de déploiement		

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

L'école fournira avant le 31 mai 2021 un plan de déploiement détaillé des nouvelles formations et des nouvelles voies de formation, pour chacune des spécialités et des sites envisagés. **Ce plan portera notamment sur l'obtention des ressources nécessaires au démarrage des nouvelles formations.**

L'école établira un **rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2023**, exclusivement sous format numérique, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, chargé du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École

- Modifier le règlement de scolarité pour permettre, lorsque c'est applicable, une session de rattrapage aux élèves qui ont des résultats trop faibles en fin de 1^{re} session.
- Poursuivre les actions pour améliorer la mobilité entrante ;
- Se mettre en conformité avec R&O pour la mobilité internationale sortante (FISE) ;
- Rester vigilant sur le niveau de salaires des ingénieurs débutants et réfléchir à des actions permettant de l'améliorer ;
- Développer les liens avec les semestres internationaux et formations de Master ;

- Faire évoluer la valorisation de l'engagement étudiant pour aller vers une validation des compétences, connaissances et aptitudes acquises ;
- Déposer les fiches RNCP existantes sous leurs nouveaux formats sur le site de France Compétences en enregistrement de droit.

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 avril 2021

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mai 2021



La présidente
Elisabeth CRÉPON



Commission
des titres d'ingénieur

**Complément de l'avis n°2021/04-10
relatif à l'accréditation de
l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Plan de déploiement demandé dans l'avis n° 2021/04-10, étayé pour chacune des nouvelles formations et nouvelles voies de formations, pour chacune des spécialités et des sites envisagés, portant notamment sur l'obtention des ressources nécessaires au démarrage des nouvelles formations.

Vu l'analyse du plan de déploiement fourni par l'école par Bernard PINEAUX, rapporteur principal, et Patrick BOUVIER, co-rapporteur, membre de la CTI,

Présenté en commission le 9 juin 2021,

Avis favorable de la commission des titres d'ingénieur :

Première accréditation de l'école pour délivrer le(s) titre(s) suivant(s)	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie civil sur les sites de Limoges et Égletons	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Photonique sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2024-2025	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Électronique et télécommunications sur les sites de Limoges et Brive	Formation initiale sous statut d'apprenti	2022	2024-2025	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Systèmes d'information sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2023	2025-2026	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Mécatronique sur le site de Limoges	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Réseaux et systèmes embarqués sur les sites de Limoges et Brive	Formation initiale sous statut d'apprenti	Comme suggéré par l'équipe d'audit et validé par l'école, cette spécialité fusionne avec la spécialité « Électronique et télécommunications » (en formation initiale sous statut d'apprenti) en proposant un système d'options.		

La Commission prend acte de l'arrêt du recrutement à compter de la rentrée universitaire 2022 de la formation conduisant au titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Réseaux et systèmes embarqués, en formation initiale sous statut d'apprenti, sur les sites de Limoges et Brive.

Ce complément d'avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour chaque spécialité

- Mettre en place une structure de réflexion sur l'évolution de la formation au sein des spécialités (en plus de la réflexion globale qui existe déjà au sein du conseil de perfectionnement) ;

Pour les spécialités Électronique et télécommunications et Génie civil

- Faciliter les conditions logistiques des élèves sur les deux sites

Pour la spécialité Systèmes d'information

- S'assurer que les profils recrutés sont adaptés au cursus proposé

Pour la spécialité Photonique

- Favoriser les liens avec les autres spécialités.

L'école devra fournir, au plus tard le 15 décembre 2023 un rapport intermédiaire portant sur la mise en œuvre des recommandations.

Ce document est à transmettre exclusivement sous format numérique au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI (greffe-cti@education.gouv.fr).

Délibéré en séance plénière à Paris, le 9 juin 2021.

Approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021.



La présidente
Elisabeth CRÉPON



**Complément de l'avis n°2021/04-10 de la CTI relatif à
l'accréditation de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de
l'université de Limoges
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master

- Vu la demande présentée par l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI ;
- Vu le rapport établi par Bernard PINEAUX (membre de la CTI et rapporteur principal), Patrick BOUVIER (membre de la CTI et co-rapporteur), Pierre LABLE (expert auprès de la CTI), Delphine PAOLUCCI (experte auprès de la CTI), Tarek RAISSI (expert auprès de la CTI), Pierre ROLIN (expert auprès de la CTI), Veronica CALDERON (experte internationale auprès de la CTI), Myriam DADA (experte élève-ingénierie auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 avril 2021 et le 14 septembre 2021;

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Céramique industrielle	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Génie de l'eau et environnement	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Électronique et télécommunications	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Matériaux	2021	2025-2026
Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges, spécialité Mécatronique	2021	2025-2026

Délibéré et approuvé en séance plénière le 14 septembre 2021.

Elisabeth Crépon,
Présidente

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n° 2021/04-10, portant sur le suivi de l'ensemble des recommandations.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École d'ingénieurs ENSIL-ENSCI de l'université de Limoges ;
- Vu la note de synthèse établie par Fernando LEAL-CALDERON, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 10 septembre 2024,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte **favorablement** du rapport transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 10 septembre 2024.

Le vice-président,
Fabrice LOSSON

